

CR de l'AG du samedi 15 février 2020

Participants :

Vierset, J-P Wathelet, R. André, C. Schreiber, J-F Thiot, A-S Poncelet, J-CI Coria , A. Heylens, P. Navez , D. Demanet, B. Piret, I. Wathelet, J. Dawans, L. Fripiat, E. Poncelet, M. Raze, T. Van den Berghe, P. Piret, A. Cavalier, F. Cavalier, L. Daipra, M. Goffin, G. Stroobants, M. Toussaint, G. Olikier, Ph. Crevits, P. Vendredi, F. Vandurme, M. Vandurme, R. Wiame, A. Derzelle, P. Piret, L. Gilson, D. Mennig, X. Duquesnoy , T. Seutin, J-R Geury, L. Gilain, O. Gravy, B. Piret

1. Accueil par la Présidente

Céline Schreiber souhaite la bienvenue à tous les membres présents et explique que 2019 fut une année de transition où l'étude de projets, l'organisation de nouveaux événements et la communication de nos activités ont été mis en évidence. En d'autres mots, le renouvellement des infrastructures sportives a été étudié dans les détails et un nouveau gestionnaire de site (la fonction de barman élargie) sera choisi dans les prochaines semaines. De nouveaux outils de contrôle seront également utilisés et le concept de club éco-responsable sera développé au maximum.

Céline Schreiber mentionne également que les prochaines années verront la 30ème édition de la Terra Nova Cup (2020), le 50ème anniversaire de la création de l'ASBL (2021) et les 100 ans de la création du Club (2025). Autant d'événements qui seront célébrés avec les moyens qu'ils méritent.

2. Approbation du PV de l'AGE du 30 mars 2019

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du Secrétaire

Alain Heylens donne des informations sur les points suivants, essentiels pour la vie du Club :

- Activités du CA
 - Le CA a tenu 8 réunions depuis l'AGE du 30/03/2019, au cours desquelles l'ensemble des activités et des éléments de gestion de notre ASBL ont été abordés
 - Des commissions se sont penchées sur des sujets plus précis tels que le recrutement d'un nouveau gérant, la comptabilité analytique, la rénovation de nos infrastructures et les demandes de subsides
 - Les membres du CA se sont également investis dans les événements tels que le CITA Day, le Télévie, la Ladies Night ou encore les Hivernales
- le nombre de membres : après une chute assez importante en 2018 (de 362 à 332), nous sommes repassés à 354 en 2019 et l'objectif pour 2020 a été fixé par le CA à 380: ce chiffre devrait être atteint grâce à l'effet de levier de nos nouvelles activités.
- les Interclubs :

- 30 équipes adultes (24 en 2019) seront alignées en 2020 dont une en Nationale (division 4 Messieurs)
- 27 équipes jeunes contre 29 en 2019, certains jeunes étant passés en adultes
- les transferts ont enregistré 17 arrivées contre 10 départs
- les tournois en 2020 : ils seront comme l'an passé au nombre de 5 :
 - Doubles par poules Carnaval: du 24/2 au 1/3
 - Simples de juin, avec MI** et M55I*: du 13 au 21/6
 - Doubles par poules de juillet: du 11 au 19/7
 - Terra Nova Cup : du 10 au 16/8
 - Trophée Noël- Nouvel An : du 19 au 27/12

4. Présentation des comptes clôturés au 31 décembre 2019

Paul Navez, Trésorier de notre ASBL, débute son exposé en signalant que 2019 fut une année d'apprentissage marquée par une nouvelle méthode de gestion comptable et le recours à plus de contrôle interne.

C'est ainsi que, suite à l'introduction de la césure comptable, les résultats sont a priori inquiétants (une perte d'environ 50.000 €) ; mais ces résultats doivent être corrigés en tenant compte du fait que 40.000 € de recettes de l'Ecole, perçus en 2019, seront affectés à l'exercice 2020 étant donné que les prestations auront lieu en 2020.

La perte d'exploitation se limite donc à 10.000 € et peut s'expliquer par les mauvais résultats du bar en juillet, le surcoût enregistré pour la réfection des terrains, la consommation excessive de gaz suite à un dérèglement du système de chauffage de la bulle et des coûts supplémentaires au niveau des salaires des professeurs de l'Ecole.

Céline Schreiber explique ensuite comment ces pertes seront évitées en 2020 en maximisant les rentrées (recettes bar, chiffre d'affaire Ecole, location club-house, cotisations) et en diminuant certaines dépenses (amendes interclubs, gaz, personnel bar). Elle ajoute également que le remplacement de la bulle par une nouvelle unité à 4 terrains doit avoir un impact positif sur les recettes (plus de cours, plus de cotisations hiver). Il est donc indispensable gérer ce dossier avec le maximum de célérité (objectif : saison hiver 2020-2021).

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Robert Wiame et Pierre Piret exposent les grandes lignes de leur travail, basé sur trois axes principaux : la vérification des mouvements décaissés et non décaissés, les pièces justificatives et l'organisation comptable. Sur base de quoi, ils attestent sans réserve la situation patrimoniale arrêtée au 31 décembre 2019 présentée par le CA de l'ASBL.

Les vérificateurs aux comptes insistent d'autre part sur la nécessité de mettre en place un contrôle interne permettant d'assurer l'exhaustivité des flux financiers pour les recettes du bar, les cotisations et les transactions relatives à l'école de tennis.

Ils émettent également le souhait d'une adaptation sans délai des statuts de l'ASBL aux nouvelles règles du CSA (Code des Sociétés et Associations).

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

En conclusion de leur rapport, les vérificateurs proposent à l'AG d'approuver les comptes et d'accorder la décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve unanimement.

7. Election du Conseil d'Administration

5 administrateurs sont sortants et représentent leur candidature: Anne-Sophie Poncelet, Paul Navez, Romain Claes , Isabelle Vierset et Jean- François Thiroit, tandis que Eric Herpiguy est démissionnaire. 6 postes sont donc à pourvoir dont le mandat «jeunes». 4 de ces mandats ont une durée de 3 ans, et 2 de un an ; ils seront attribués selon selon l'ordre dégressif du nombre de voix.

La candidature de Guillaume Olikier est de plus parvenue au CA.

Après vote des 40 personnes présentes et des 8 procurations, sont élus : Anne-Sophie Poncelet et Isabelle Vierset avec 37 voix, Guillaume Olikier avec 31 voix, Paul Navez avec 25 voix, Romain Claes avec 20 voix et Jean-François Thiroit avec 19 voix.

8. Nomination de vérificateurs aux comptes pour la prochaine assemblée générale ordinaire

Pierre Piret et Robert Wiame sont candidats à leur propre succession et l'assemblée approuve la reconduction de leur mandat à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations pour la saison d'été 2020

Céline Schreiber propose à l'assemblée une structure simplifiée des cotisations : suppression du 3ème joueur adulte, alignement des catégories d'âge des cotisations avec celles de l'AFT, arrondis des montants de certaines catégories. Aucune indexation ne sera appliquée.

L'assemblée approuve ces nouvelles cotisations unanimement.

10. Présentation des projets en cours

La Présidente rappelle les projets en cours

- Rénovation des infrastructures sportives avec pour objectif la saison hiver 2020-2021 :
 - nouvelle bulle 4 terrains
 - réfection des 7 terrains et création d'un mini-tennis
 - arrosage automatique avec, en option, installation d'une citerne d'eau de pluie
 - nouveaux grillages avec cartes d'accès
- Projet i-Club
 - nouveau site de réservation des terrains
 - gestion à distance de l'éclairage et du chauffage de la bulle

- gestion centralisée des membres et des cotisation

11. Divers

- De l'aide est demandée pour la modification des statuts (juriste si possible)
- De même pour l'embellissement des abords, la réalisation des animations, etc.
- Les équipes qui ont remporté un titre (AFT ou AFT-RNL) sont alors mises à l'honneur
- Emilien Demanet, champion francophone et de Belgique en – 14 ans est lui aussi chaleureusement félicité
- Moment émouvant, Benoît Piret adresse quelques mots de remerciements à notre futur ex-barman, Jean-Luc Cavalier. Plus de vingt ans de bons et loyaux services dans une ambiance toujours décontractée !
- Un mot de gratitude est aussi adressé à nos sponsors.
- L'assemblée se termine par le verre de l'amitié.